

Liste de prix - Camp de la Relâche 2026		
Plage Horaire	Coût	Frais Additionnels
1x 1/2 journée AM (9h00-12h00)	38.00\$	Frais d'affiliation FGQ 2025-2026 - Camp de jour (20.00\$)*
1x 1/2 journée PM (13h00-16h00)	38.00\$	Frais d'affiliation FGQ 2025-2026 - Camp de jour (20.00\$)*
1x Journée Complète (9h00-16h00)	66.00\$	Frais d'affiliation FGQ 2025-2026 - Camp de jour (20.00\$)*
1x Journée Service de garde AM (7h30-9h00)	7.00\$	Frais d'affiliation FGQ 2025-2026 - Camp de jour (20.00\$)*
1x Journée Service de garde PM (16h00-17h30)	7.00\$	Frais d'affiliation FGQ 2025-2026 - Camp de jour (20.00\$)*
1x semaine (5 jours) 1/2 journée AM (9h00-12h00)	170.00\$*	Frais d'affiliation FGQ 2025-2026 - Camp de jour (20.00\$)*
1x semaine (5 jours) 1/2 journée PM (13h00-16h00)	170.00\$*	Frais d'affiliation FGQ 2025-2026 - Camp de jour (20.00\$)*
1x semaine (5 jours) Journée Complète (9h00-16h00)	301.00\$*	Frais d'affiliation FGQ 2025-2026 - Camp de jour (20.00\$)*
1x semaine (5 jours) Service de garde AM (7h30-9h00)	35.00\$*	Frais d'affiliation FGQ 2025-2026 - Camp de jour (20.00\$)*
1x semaine (5 jours) Service de garde PM (16h00-17h30)	35.00\$*	Frais d'affiliation FGQ 2025-2026 - Camp de jour (20.00\$)*

* Les frais d'affiliations de la Fédération de Gymnastique du Québec (FGQ) sont obligatoires pour tous les participants inscrits.
 Ces frais sont payables une fois (1x) par année gymnique. Le coût est de 20.00\$ pour toutes les activités récréatives tel que le camp d'hiver.
 Si vous n'avez pas déjà acquitté ce frais pour la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026, celui-ci sera automatiquement inclus dans la balance à payer sur la plateforme d'inscription et sera valide du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

* En cas d'inscription à la semaine complète, toute annulation partielle et/ou toute modification de l'inscription initiale entraînera la facturation des journées suivies au tarif journalier.

* Tout dépôt d'un enfant au camp plus de 15 minutes avant l'heure prévue, alors qu'il est sous la supervision du personnel, entraînera des frais de service de garde.
 De même, tout retard de plus de 15 minutes lors de la récupération de l'enfant entraînera également des frais de service de garde.
 Ces frais, exigibles en raison du retard, devront être acquittés obligatoirement en argent comptant. Le tarif applicable est de 1\$ par minute de retard.